

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18359 - 71ÈME ANNÉE

Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien à Saint-Denis

PCR : « La Réunion n'est pas respectée ni représentée à la COI »



Yvan Dejean et Ary Yée Chong Tchi Kan, secrétaires généraux du PCR.

Le PCR élève une protestation pour condamner la non-représentation de La Réunion au prochain Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien qui se tiendra vendredi à Saint-Denis, à La Réunion. Des choses très graves se préparent dans le dos des Réunionnais. C'est l'ouverture totale de l'économie de l'île à la concurrence sans que les Réunionnais n'aient leur mot à dire. Le Parti communiste réunionnais propose l'alternative du co-développement. Chaque pays de la COI doit pouvoir défendre ses propres intérêts pour aboutir à une stratégie commune où chacun est respecté, dans un esprit gagnant-gagnant.

« Nous sommes dos au mur, et l'actuel régime d'intégration de La Réunion à la France et à l'Europe a atteint ses limites. Tout en gardant les relations avec l'Union européenne et la France, il est urgent de regarder ce qui est autour de nous et d'en tirer les conséquences. Nous n'échappons pas à la double intégration, dans l'UE et notre région géo-économique. Nous avons annoncé cela au Congrès du PCR de 1959 », a déclaré ce mercredi, le Parti communiste réunionnais en conférence de presse.

Présidence française et pas réunionnaise de la COI

Pour le Parti communiste réunionnais, La Réunion vit des heures décisives. Et demain se déroule justement à Saint-Denis le 31^e Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien, organisation régionale regroupant les Comores, Madagascar, Maurice, les Seychelles et La Réunion. Or, La Réunion n'aura pas droit à la parole au cours de cette importante rencontre. C'est la France qui s'exprimera par la voix d'un secrétaire d'État du gouvernement de la France, Alain Vallini. La France prend en effet la présidence de la Commission de l'océan Indien. Au nom du PCR, Yvan Dejean et Ary Yée Chong Tchi Kan, secrétaires généraux du Parti, ont protesté contre la non-représentation de notre île à cette conférence.

La France a des relations avec les îles de la région par le biais d'accord bilatéraux. Mais la rencontre de demain traite des rapports entre voisins. La Réunion doit avoir donc droit au chapitre, au minimum avec une co-présidence de la COI ? « Les relations de voisinage, cela se règle entre voisins. Ou alors on considère que nous sommes dans l'infantilisation », déplore le PCR. Cette absence de La Réunion dans les débats et les décisions plombe toute stratégie de co-développement, alors que c'est précisément ce co-développement qui peut permettre à l'économie de La Réunion de survivre dans un monde nouveau marqué par la création de vastes zones de libre-échange.

« Madagascar aura des besoins importants dans tous les domaines. Nous sommes voisins, à nous de faire des offres de partenariat durable et solidaire mais pas n'importe comment, dans l'esprit du co-développement. », souligne le PCR. Il précise que « les Réunionnais doivent jouer le premier rôle dans cette relation. Ce n'est pas le cas, nous régressons. L'ordre du jour du 31^e conseil des ministres de la COI discute de la liaison entre les îles, du futur secrétaire général. Ce n'est pas du co-développement mais du marchandage. » De plus, les élus de La Réunion sont en dehors de la rencontre. « La Région aurait pu porter la voix des Réunionnais. La pire des humiliations est que nous ne faisons ni l'ouverture, ni la clôture », constate la direction du PCR.

La France simple observateur, qui défend La Réunion ?

Les représentants de 600 millions d'habitants se sont réunis au Caire pour examiner les conditions de création d'un libre-échange. L'Europe signe avec ces pays des APE (Accord de partenariat économique) pour appliquer les règles de l'OMC. « Où est la voix de La Réunion, qui a représenté La Réunion au sommet du Caire ? Qui a défendu La Réunion pour mettre des clauses de sauvegarde pour préserver un secteur économique fragile chez nous ? Personne ne parle en notre nom », constate Ary Yée Chong Tchi Kan.

Le PCR rappelle que lors du sommet de la Commission de l'océan Indien en août dernier à Moroni, la déclaration finale dit que les États membres de la COI donnent mandat à la COI pour négocier et accélérer la signature définitive de l'APE avec l'Union européenne. « En tant que territoire de l'Europe, nous allons subir les conséquences de l'abattement des frontières, les produits peuvent entrer sans droit de douane ni quota. Rien ne peut empêcher un acteur économique de La Réunion d'aller produire à côté et importer ici », remarque le PCR. Et La Réunion dans tout cela ? « La France aura un rôle d'observateur. Qui défend les Réunionnais ? » Un observa-

teur ne peut pas voter ni être consulté, il observe.

Pour le PCR, la nouvelle loi sur l'égalité réelle doit avoir un chapitre important sur le co-développement régional. Le Parti propose de donner aux élus de La Réunion la possibilité de négocier avec les pays voisins.

« Définissons le cadre des échanges et les compétences afin de ne pas passer sous la coupe d'un fonctionnaire parisien pour signer un accord », souligne le PCR.

Pour une co-souveraineté

Les communistes réunionnais appellent Paris à accepter de vivre avec son époque. « Entre nous et Paris, il faut accepter une co-souveraineté pour agir de concert. Dans le cadre de la signature des APE, La Réunion doit être représentée et que cette personne rende compte publiquement de son travail à toute l'opinion réunionnaise ».

Autrement dit, « si à Paris on ne veut pas que La Réunion soit représentée par un Réunionnais à la COI, alors il y a à désespérer du concept d'égalité réelle ».

Le PCR propose de placer ce véritable co-développement sur des domaines d'avenir : enseignement, recherche, formation. « Nous avons tous en héritage la langue française. Le PCR demande la création d'une université de l'océan Indien ». Il plaide aussi pour mutualiser les expertises des différents pays.

« Si la France ne saisit pas cette occasion pour renforcer des liens durables, d'autres pays le feront » et le PCR ne donne pas cher de la persistance de la langue française dans notre région. Si aucune initiative ne voit le jour dans ce sens, les Réunionnais vont subir.

« C'est peut être la dernière occasion de créer des échanges durables avec nos voisins, sinon nous paierons les conséquences ».

M.M.

Édito

L'Accord de partenariat économique n'est qu'un début

Hier en conférence de presse, le PCR a rappelé le danger qui guette toute l'économie réunionnaise du fait de la signature prochaine d'un Accord de partenariat économique entre les pays voisins et l'Union européenne. Il permettra la création d'une zone de libre-échange entre un bloc de plus de 600 millions d'habitants d'Afrique orientale et australe, et les 500 millions d'Européens. Cet accord prévoit l'entrée sans quota ni taxe de tout ce qui sera produit chez nos voisins dans l'Union européenne. Les biens et services réunionnais sont donc directement menacés par cette concurrence venant de pays les plus proches de notre île. Car rien n'empêchera un patron réunionnais de profiter de la situation pour augmenter ses profits en mettant au chômage des travailleurs réunionnais. Il pourra ainsi délocaliser sa production à Madagascar ou à Maurice et écouler sa marchandise à La Réunion.

Mais cet accord n'est qu'un début. Sous l'impulsion de l'Union africaine, et avec le soutien de l'Union européenne et de l'OMC, c'est tout notre continent qui se prépare à constituer une zone de libre-échange. Les chiffres sont impressionnants. Cela représente aujourd'hui 1 milliard d'habitants, et 2,5 milliards en 2050. Voici quelques précisions données hier par la Commission de l'Union africaine :

« Les deux jours de l'atelier sur le renforcement des capacités et de partage d'informations pour les États membres et d'autres parties prenantes, en prélude à la 1ère réunion du Forum de négociation de la Zone de Libre-Echange Continen-

tale (NF-CFTA), ont débuté ce jour (hier-NDLR) au siège de la Commission de l'Union Africaine (CUA), à Addis-Abeba. Des Experts en négociation commerciale de divers partenaires renforceront la capacité des négociateurs en chef des États membres en vue de soutenir les négociations commerciales, tant du point de vue opérationnel que stratégique.

L'objectif de la ZLEC est de créer un seul marché continental de biens et services, d'établir la libre circulation des gens d'affaires et donc d'ouvrir la voie à l'accélération de la mise en place de l'Union Douanière. »

« Il est impératif d'examiner comment nous pouvons intensifier notre commerce intra-africain en matière des biens et des services. Cela nécessite l'accélération de l'industrialisation à travers la promotion des chaînes de valeur régionales. Pour cela, nous avons besoin de renforcer la productivité de nos industries en mettant l'accent sur 5 domaines clés : l'infrastructure, la facilitation des échanges, les règles d'origine, le financement du commerce et des normes de qualité », a déclaré la Commissaire en Charge du Commerce et de l'Industrie de la Commission de l'Union Africaine, S.E. Mme Fatima Haram Acyl.

Les Réunionnais sont prévenus, cet APE n'est que le début. La représentation de La Réunion au sein de la Commission de l'océan Indien est donc une question de survie. Si la voix de La Réunion n'est pas entendue, alors que restera-t-il de l'économie ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Séance plénière du Conseil départemental de La Réunion

Inquiétante stagnation des investissements du Département

Ce mercredi, le Conseil départemental présentait ses orientations budgétaires pour 2016. Sur un budget de 1,5 milliard, les investissements seront de 110 millions d'euros. Une telle enveloppe ne permet pas la construction d'un collège. Quant à la dette de l'État envers le Conseil départemental, elle approche le milliard d'euros.

Les conseillers départementaux étaient réunis hier en séance plénière pour débattre des orientations budgétaires. Le contexte reste celui de la politique d'austérité. La dotation versée par l'État à la collectivité continue de diminuer. La perte sera de 11 millions d'euros cette année. De plus, le transfert de la gestion du RSA n'est toujours pas compensé financièrement à l'euro près. En 2016, le Conseil départemental devra prélever 142 millions sur ses fonds propres pour financer RSA, APA et aide aux personnes souffrant de handicap. Depuis que le Département gère ces prestations, la dette de l'État augmente chaque année. Elle approche aujourd'hui le milliard d'euros. La Réunion est touchée par la crise financière subie par tous les Départements.

Et les nouveaux collèges ?

Sur un budget de plus de 1,5 milliard d'euros, l'investissement se limite à 110 millions. Maurice Gironcel est intervenu pour constater que ce montant est insuffisant pour assurer la construction de nouveaux collèges. Or les besoins sont là. Le conseiller départemental de Sainte-Suzanne/Saint-André évoque le projet d'un collège à Bagatelle qui reste dans les cartons.

« Sur la sécurité, il manque un volet important », a-t-il dit. Cela englobe notamment le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Les casernes sont dans un état déplorable. Les élus du Port avait soulevé ce problème dans leur commune, mais c'est aussi le cas à Sainte-Suzanne. Les pompiers sont établis dans un ancien local technique de la municipalité. Il est souvent inondé ce qui oblige la mairie à mettre à disposition la salle du Conseil municipal pour que les soldats du feu puissent continuer malgré tout à travailler.

Maurice Gironcel a déploré également l'absence de référence à la filière canne en danger. Près de 20.000 personnes travaillent dans ce secteur.

Sur les effectifs, le personnel augmente. Mais le Département subit une baisse très importante du nombre d'apprentis.

Globalement, le conseiller départemental communiste a noté que ces 110 millions d'investissements pour 2016 représentent 0,9 % d'augmentation.

« Dans les années 80-90 voire 2000, on investissait 2 à 3 fois plus. C'est de l'activité en moins », a-t-il souligné. En effet, les collectivités financent 70 % des carnets de commande du BTP.

Quelle responsabilisation ?

Michèle Caniguy a demandé des éclaircissements sur un mot qui revient souvent : responsabilisation.

« Ce thème de responsabilisation des familles revient en force dans la politique familiale. Soit on accompagne les parents quand ils construisent leur responsabilité, il est endogène. Soit on assigne un rôle, la responsabilisation devient exogène : injonction ».

Sur les orientations budgétaires, quel est le sens de ce thème de la responsabilisation ? Est-il sous le signe de la contrainte ?

La conseillère départementale de Sainte-Suzanne/Saint-André a dit également que ces orientations décrivent la désagrégation du modèle de famille réunionnaise, et insistent sur le rôle du père. « Faut-il revenir à une société phalocrate où le père redevient le chef de famille. Veut-on culpabiliser à outrance et nous déresponsabiliser ? »

Si l'élue a apprécié que l'accent soit mis sur le développement des Hauts, elle a rappelé que l'Est souffre d'un manque de développement.

André Thien Ah Koon a estimé que sur le budget, il est normal d'être inquiet. C'est un budget quasi-négatif dans des conditions difficiles. « On fait des miracles dans cette assemblée ».

La question des APE

Il a mis en exergue la préoccupation de la population sur le coût de la vie. Pour faire baisser les prix, il plaide pour une prise en charge intégrale de la continuité territoriale par l'Europe pour les marchandises et les voyageurs. Il demande donc de porter le fer à Bruxelles pour faire entendre cette revendication. « La nomination d'Ericka Bareigts au gouvernement est une opportunité de lui confier cette mission. L'égalité réelle c'est l'égalité du pouvoir d'achat. Il en va de la fierté des élus réunionnais ».

L'élu du Tampon a aussi évoqué les APE, que l'UE se permet de signer avec les pays de l'Afrique orientale et australe et la COI. En 2022, nous serions obligé d'accepter tous les produits des pays voisins sans taxe ni quota. « Ces importations vont tuer la production globale. À la Plaine des Cafres, on a détruit des choux. Demain ce seront les tomates, carottes, et pommes de terre ».

André Thien Ah Koon a indiqué que la compétence agricole du Conseil départemental doit prendre en compte cette problématique. Il propose de confier une partie de cette mission à la secrétaire d'État à l'égalité réelle.

Il conclut en soutenant la demande de la majorité de transformer le Parc national en Parc régional. Cela permettra aux Réunionnais d'avoir un plus grand pouvoir de décision, a-t-il dit en substance.

Publication des chiffres du chômage de janvier

179970 Réunionnais inscrits à Pôle Emploi

Au mois de janvier, la France et La Réunion ont connu des trajectoires opposées dans l'évolution des chiffres du chômage. Si en France, les médias titrent sur une baisse, à La Réunion, le nombre de travailleurs totalement privés d'emploi a encore augmenté le mois dernier. Voici le communiqué de Pôle Emploi et de la DIECCTE Réunion accompagnant la publication des dernières statistiques.

Demandeurs d'emploi par catégorie	Effectif			Évolution (en %) sur		
	Janvier 2015	Décembre 2015	Janvier 2016	un mois	trois mois	un an
Réunion (données CVS)						
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	135 810	136 650	137 820	0,9	0,7	1,5
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite (catégories B, C)	21 040	24 330	23 320	-4,2	-1,4	10,8
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	156 850	160 980	161 140	0,1	0,4	2,7
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	3 340	4 010	3 620	-9,7	-1,6	8,4
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	14 660	15 280	15 210	-0,5	-1,5	3,8
Ensemble des inscrits (catégories A, B, C, D, E)	174 850	180 270	179 970	-0,2	0,2	2,9
France (en milliers, données CVS-CJO)						
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	3 748,7	3 840,6	3 813,5	-0,7	-0,7	1,7
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite (catégories B, C)	1 790,4	1 941,6	1 950,8	0,5	2,5	9,0
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	5 539,1	5 782,2	5 764,3	-0,3	0,3	4,1
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	286,8	283,0	282,1	-0,3	-1,6	-1,6
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	400,5	446,7	444,1	-0,6	2,2	10,9
Ensemble des inscrits (catégories A, B, C, D, E)	6 226,4	6 511,9	6 490,5	-0,3	0,4	4,2

Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements DR Pôle emploi-Dieccte Réunion.

Fin janvier 2016, à La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit à 137 820. Ce nombre augmente de 0,9 % sur un mois (soit +1 170 personnes), de 0,7 % sur trois mois et de 1,5 % sur un an. En France (y compris Dom), ce nombre diminue de 0,7 % sur un mois, de 0,7 % sur trois mois et progresse de 1,7 % sur un an.

À La Réunion, en janvier 2016, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 0,9 % pour les moins de 25 ans (-2,2% sur trois mois et -9,1% sur un an), de 0,4 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+0,3% sur trois mois et +0,4 % sur

un an) et de 2,1 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (+3,8 % sur trois mois et +12,3 % sur un an).

Fin janvier 2016, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et ayant exercé une activité réduite dans le mois (catégories B, C) s'établit à 23 320 (-4,2 % sur un mois, -1,4 % sur trois mois et +10,8 % sur un an).

Au total, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C est de 161 140 fin janvier 2016 à La Réunion. Ce nombre augmente de 0,1 % sur un mois (soit +160 personnes), de 0,4 % sur trois mois et de 2,7 % sur un an. En France (y compris Dom), ce nombre diminue de 0,3 % sur un mois, progresse de

0,3 % sur trois mois et de 4,1 % sur un an.

À La Réunion, en janvier 2016, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 0,1 % pour les moins de 25 ans (-2,2 % sur trois mois et -7,8 % sur un an), recule de 0,3 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+0,1 % sur trois mois et +1,7 % sur un an) et progresse de 1,2 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (+3,0 % sur trois mois et +13,4 % sur un an).

Publication de la pétition « Sortir de l'impasse » dans le Monde daté d'aujourd'hui

Crise au Parti socialiste : Martine Aubry critique publiquement le gouvernement

A lors que François Hollande effectue un périple de plusieurs dizaines de milliers de kilomètres en Océanie et en Amérique latine, plusieurs membres éminents du Parti socialiste ont décidé de prendre la plume pour dénoncer publiquement la politique du gouvernement. Une tribune est parue dans Le Monde daté d'aujourd'hui. Outre Martine Aubry et Daniel Cohn-Bendit figurent notamment parmi les signataires de cet appel l'ancien ministre de l'éducation nationale, Benoît Hamon, le leader de l'aile gauche du PS, Christian Paul, plusieurs élus proches de la maire de Lille, comme Jean-Marc Germain, Laurence Dumont ou François Lamy, le premier adjoint à la maire de Paris, Bruno Julliard. Côté écologiste, on trouve le député européen EELV Yannick Jadot, alors que pour les chercheurs on peut citer le sociologue Michel Wieviorka, le généticien Axel Kahn et l'économiste Daniel Cohen.

« Ce n'est plus simplement l'échec du quinquennat qui se profile, mais un affaiblissement durable de la France qui se prépare, et bien évidemment de la gauche, s'il n'est pas mis un coup d'arrêt à la chute dans laquelle nous sommes entraînés », écrivent les 18 signataires.

41 milliards donnés aux patrons

Ils ne sont pas tendres avec l'orientation sociale-libérale prise par le président de la République depuis deux ans.

Le pacte de responsabilité ? « 41 milliards d'euros mobilisés pour rien » au bénéfice des entreprises. Il est qualifié de « pacte avec le Medef qui se révéla un marché de dupes ». « Nos mises en garde avaient alors été ignorées. Nous aurions aimé nous tromper. Malheureusement, de l'aveu du Premier ministre lui-même, la réalité, tellement prévisible, est là : un million d'emplois promis, quelques dizaines de milliers tout au plus effectivement créés. Ces 41 milliards d'euros mobilisés pour rien ou si peu, au-

raient été si utiles à la nouvelle économie, à l'écologie, à l'éducation et la formation, aux territoires, à l'accès à l'emploi de ceux qui en sont le plus éloignés, au pouvoir d'achat, aux investissements publics et privés et donc aux carnets de commande des entreprises. », écrivent-ils.

Remise en cause de l'égalité

Le « désolant débat sur la déchéance de nationalité » ? Le gouvernement devrait y renoncer au profit d'une peine d'indignité nationale. « Très vite, chacun a compris l'impasse : réservée aux binationaux, elle est contraire au principe d'égalité ; appliquée aux mono-nationaux, elle fabriquerait des apatrides. Et, si ce débat nous heurte tant, c'est qu'il touche au fond à notre conception de l'identité de la France. Pour la gauche, l'identité française doit être républicaine, elle se définit comme une communauté non pas d'origine, mais de destin, fondée sur les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité »

Autre critique : « La meurtrissure de l'indécent discours » sur les réfugiés prononcé par Manuel Valls à Munich.

« Non, Angela Merkel n'est pas naïve, M. le Premier ministre. Non, elle n'a pas commis une erreur historique. Non, elle n'a pas mis en danger l'Europe, elle l'a sauvée. Elle l'a sauvée du déshonneur qui aurait consisté à fermer totalement nos portes » aux réfugiés, estiment les signataires.

« Les salariés vont subir un chantage permanent »

Sur la réforme du Code du travail, les auteurs de la tribune écrivent que « La gauche a appris des mouvements ouvriers qu'il n'y a pas de liberté sans égalité. Ce n'est pas une affaire de tabous. Le droit n'enferme pas, il libère. Il libère en arrêtant la liberté des autres où commence la

sienne. Il libère en apportant aux plus faibles les droits qui visent à rééquilibrer les rapports dans l'entreprise.

C'est pour l'avoir ignoré que surtout au sein de la gauche, l'avant-projet de loi dit « El Khomri » a provoqué non plus de la déception, mais de la colère !

C'est toute la construction des relations sociales de notre pays qui est mise à bas en renversant la hiérarchie des normes et en privilégiant l'accord dans l'entreprise dans un pays où le taux de syndicalisation est faible et où le patronat n'a jamais aimé la négociation. Les salariés vont subir un chantage permanent et les entreprises être soumises à des distorsions de concurrence, alors que l'accord de branche unifie les conditions générales de travail pour les entreprises d'un même secteur. »

« Que restera-t-il des idéaux du socialisme ? »

« Les valeurs, l'ambition sociale, les droits universels de l'Homme, l'équilibre des pouvoirs, que restera-t-il des idéaux du socialisme lorsque l'on aura, jour après jour, sapé ses principes et ses fondements ? Nous n'ignorons rien des difficultés du moment, la crise économique, la montée du terrorisme, le réchauffement climatique, les migrations, la crise agricole... Nous n'ignorons rien des difficultés de l'exercice du pouvoir, nous l'avons montré. De l'idéal au réel, il y a toujours une distance que, depuis Jaurès, nous assumons d'accepter.

Mais prendre le monde tel qu'il est n'est pas renoncer à le transformer pour le rapprocher sans cesse de ce qu'il devrait être. Encore moins de l'éloigner de toute idée de justice. Et c'est pourtant ce qui est en train de se passer. Il ne suffit pas de se revendiquer du réformisme social pour en mériter le titre. Il n'y a ni vraie réforme, ni social dans nombre de politiques qui sont menées depuis deux ans », concluent les signataires.

C'en est trope !

Jean-Louis Fournier, cerné par Dieu

Le latin disparaît, -illud cuius demeritiae est credere quarum rerum extra nostrum arbitrium posita principia sunt, earum nostri esse arbitrii terminos-, pas Dieu. Dieu demeure, Il est partout : dans le ciel comme les détails : les magasins, la télé, sur la toile...

Parmi tous les marronniers, Il vient en tête. On ne parle que de Lui, salafisme, France chrétienne, Il se déclina en bombes, en fatwas... Un scientifique récemment disait : « Nous pouvons créer Dieu en laboratoire, nous en avons la technologie. » Et de s'enflammer : « Nous allons créer la molécule de Dieu ! » Sur le comptoir de zinc, au-dessus des détritrus, des verres vides dans lesquels s'empilent les tranches de citron, ne s'entend-il pas :

« Y a une étude d'un certain Peroni qui dit qu'à Lourdes, 46% des maris qui se réveillent à côté de leur femme le matin estime qu'il n'y a pas de miracle. Véridique.

-Et les autres ?

-Oh, tu nous fais chier, les autres, c'est qu'y regardent pas leur femme ! »

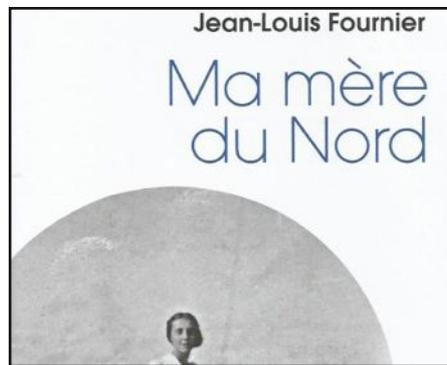
Que de passions, que d'emportements à Son évocation ! Dès qu'on ouvre le rideau, c'est la tempête. La Beat Generation réclamait à grands cris que Dieu leur montrât sa face, ou à défaut son cul. Il fait que Houellebecq se prend pour Baudelaire :

« Le cadavre de Dieu
Se tortille sous nos yeux
Comme un poisson crevé
Qu'on achève à coups de pied ».

De grands cabinets d'avocats inventorient les droits d'auteur qu'il faudrait reverser au cas où Il se montrerait. Un élu du Nebraska veut Le traîner devant les tribunaux pour crime d'humanité, non-dénonciation de crimes, et non-assistance à personne en danger, dans le but de montrer qu'un pourvoi en justice peut être déposé contre « n'importe qui ». Un commercial, Monsieur Ylpe, confesse, dans un magazine économique qu'il aimerait que Dieu se montre : « j'ai un truc à lui vendre ». Un comique affirmait sur une antenne nationale : « Pour moi, l'existence de Dieu ne fait aucun doute, mais j'ai toujours pensé que Dieu était un clown, un farceur. Un farceur à la Shakespeare. » Mon

coach santé même, quand je lui ai demandé ce qu'était la Grâce divine, m'a répondu : « Je te dirai que c'est une forme de condition physique, avant tout. »

Un vieil Hassidique new-yorkais semble pourtant avoir le dernier mot quand il livre cette énigmatique réponse : « Dieu c'est comme quelqu'un qui dans une chambre d'hôtel serait enfermé. » (La traduction d'ailleurs n'est pas très claire, ne faudrait-il pas entendre : « se serait enfermé » ?)



Ma Mère du Nord de Jean-Louis Fournier, éditions Stocks.

Chez les Fournier, Dieu est une malediction. Serait-ce parce que Jean-Louis commença mal dans la vie ? Le garçon se fit mettre à la porte de son école catholique parce qu'il avait entreposé la Sainte Vierge dans les W.C. « On fait tellement d'horreur dans le style saint-sulpicien », déclara-t-il pour sa défense. « La statue de la Sainte Vierge est si laide que c'est par respect pour Elle que je l'ai mise dans les chiottes ». L'argument ne convainquit pas le chef d'établissement.

Depuis, Dieu s'acharne contre ce brave garçon qui n'en finit pas d'enterrer à tour de bras, ses proches, faisant de ses bouquins des confiteur -confiteur pour des prunes-, et des oraisons funèbres ridiculosas.

Dieu n'a-t-il pas mis nombre de personnages à la Jouhandeau sur sa route ? « Si vos parents ne vous emmènent pas tous les dimanche à la messe, c'est qu'ils ne vous aiment pas », soulignait naguère le prélat.

Mais sa grand-mère était bigote, une vraie grenouille de bénitier : fallait être aux ordres. De cette bigoterie, qui fait de la croyance une tristesse de l'âme empreinte de cérémoniels. Quant à sa mère, elle reprochera à son rejeton après la mort de son

époux de ne pas s'être remariée. « J'en ai marre qu'on se sacrifie pour moi, se rabroue-t-il, le Christ l'a déjà fait. Il est mort pour racheter nos péchés. On ne lui avait rien demandé au Christ. S'il a voulu racheter nos péchés, c'est ses oignons ». Toute sa vie, Fournier s'est coltiné cette culture du pseudo sacrifice et de l'oraison.

Quand sa fille décida de se faire sainte, elle lui demanda une pension alimentaire devant les tribunaux. Il s'agissait non moins de sponsoring obligatoire.

Et pour couronner le tout, ses deux autres enfants, « cadeaux de Dieu », furent lourdement handicapés : Où va-t-on ?

« Où on va papa ?

-On va à Lourdes.

Thomas s'est mis à rire, comme s'il comprenait.

Ma grand-mère, assistée d'une dame d'œuvre, a essayé de me convaincre d'aller à Lourdes avec mes deux garçons. Elle veut me payer le voyage. Elle espère un miracle.

C'est loin, Lourdes, douze heures de train avec deux mioches qu'on ne peut pas raisonner.

Ils seront plus sages au retour, a dit bonne-maman. Elle n'a pas osé dire 'après le miracle'.

De toute façon, il n'y aura pas de miracle. Si les enfants handicapés, comme je l'ai déjà entendu dire, sont une punition du Ciel, je vois mal la Sainte Vierge s'en mêler en faisant un miracle. Elle ne voudra certainement pas intervenir dans une décision prise en haut lieu.

Et puis là-bas, dans la foule, les processions, la nuit, je risque de les perdre, de ne plus jamais les retrouver.

Ce serait peut-être ça le miracle ? », conclut-il. « Il y a aussi ceux qui disent : 'L'enfant handicapé est un cadeau du Ciel.' Et ils ne le disent pas pour rire. Ce sont rarement des gens qui ont des enfants handicapés.

Quand on reçoit ce cadeau, on a envie de dire au Ciel : 'Oh ! fallait pas... »

En vérité, Dieu a choisi Fournier pour faire Job. Et pour le coup, c'est plutôt raté : ce Job-là, il ne fait pas son job.

Alors, comme on dit, trop de cire met le feu à l'église...

Jean-Baptiste Kiya

Oté

Konm i sava, la franss i riskab tonm féblèss !

Lo gouvérnman, konm i fé, si i kontinié konm sa va aminn a nou dirèk dann fon, son politik la finn kariaté, li ansèrv aryink zintéré lo médèf, é dikou lo médèf i di “mèt ankor na pasé”. Ziss inn ti néstan minn li la mèt lo momon la finanss o solèy, li la krétik la finanss, zordi li lé ki é shmiz èk la finanss. Tanka lo promié miniss li koz toratravèr, li mèt lo frin èk la rou sokour. Konbyin larzan la donn lantropriz, aryink 41 miliar i di, ousa i lo bann zanplwa ? Oki bourik.

Sépousa i di lo promié miniss i mèt lo frin èk la rou sokour. Daprè zot, kisa i koz konm sa kont lo gouvérman zordi ? In zopozan ? Nou noré di lé normal vik li la vot kont, shakinn i zoué son mizik. Bann syndika ? Zot i zoué zot rol, normal osi vik banna la lèw an guèp kont lo prozè d’lwa si lo kod di travay. Pou lo kou, an misouk, pou lo kod di travay, néna i di minm Sarkosy noré pa oz alé osi lwìn.

Dann zot parti minm désèrtin i fé kou d’san i di “ranpli pi, lo vèr lé plin, i débord”. Pa ninport dé ki i di sa, bann gran manitou sosyalis minm. Bann an o. Néna i di minm si lo dio Hollande-Valls i kontinié la politik konm i lé zordi, déza provwa in gro bézman pou 2017 é an pliss la frans i riskab tonm féblèss domin. Fo krwar banna té rousté pou vréman pou sort in kozman parèy.

Justin

« Pran po d’shanm pou pla kouvèr » - In kozman po la rout

Konm i di souvan-dé-foi dann désèrtin blag : « i fo pa konfonn ». Pars inn é l’ot i ansèrv pa mèm shoz ! La pa bézoin fé in désin pou konprann in n’afèr konmsa. Solman mon késtyon sé pou savoir si sé in kozman an l’èr osinonsa si sé in provèrb. Si sé in kozan anlèr, ni sava pa pli loin mé si sé in provèrb i fo ni rod kosa sa i vé dir dann la vi é dann kèl ka ni pé tiliz in kozman konmsa. Dann inn, i pé an avoir in bon kari é dann l’ot la pa ditou lo mèm z’afèr ! Inn i sava dann la kizine, l’ot i sava dann kabiné ! Shakinn na son itilité é tronpé sé pa konète viv dann l’onèkté ! Kosa zot i anpans ? Moin pèrsonèl mi trouv lé in pé tiré par lo shové.